

# Maître(sse) de Maison

## Le métier

Le Maître ou la Maîtresse de maison est responsable d'un lieu de résidence qui peut être un foyer, une maison-relais, une maison d'enfants à caractère social et médico-social ou encore un institut thérapeutique, éducatif et pédagogique.

En être responsable signifie d'être en charge des conditions matérielles de la vie quotidienne : repas, linge, hygiène et sécurité des locaux, gestion du budget et économat. Le Maître ou la Maîtresse de maison participe à l'accompagnement des personnes accueillies, en lien avec les équipes éducatives. Il est en mesure d'animer et de gérer un espace dédié à des activités techniques, il assure également les conditions matérielles de l'accueil et de la sortie des usagers, mettre leur bien-être au cœur du métier, tel est l'enjeu.

### Qualités requises

Le Maître ou la Maîtresse de maison aime aider son prochain. Il sait s'organiser, s'adapter aux situations d'urgence, fait preuve à la fois d'empathie et de recul sur les situations.

### Evolution possible

Le maître de maison peut, en fonction de ses aptitudes, choisir de mettre en avant une de ses compétences en particulier. Il peut alors évoluer vers une carrière d'aide médico-psychologique si la communication est ce qu'il préfère. S'il est plutôt homme d'action, il peut envisager de se reconvertir en animateur. Enfin, si l'aspect technique est son favori, il peut devenir conseiller hôtelier.

## La formation

### L'objectif

Certificat professionnel de niveau 3  
Inscription au registre spécifique en cours

### La formation théorique

La formation de 238 heures est répartie sur 6 à 10 mois, organisée en quatre blocs, chacun d'eux permettant d'acquérir une compétence opérationnelle.

Bloc 1: Le ou la maître(sse) de maison participe à la qualité de vie de la personne accueillie - 52h30

- Accueil et qualité du cadre de vie
- Entretien du cadre de vie et du linge
- Les repas et l'hygiène alimentaire

Bloc 2 : La connaissance des personnes accueillies - 80h30

- La personne
- Les cycles de la vie
- Connaissance des pathologies
- Ethique et déontologie
- Accompagner les personnes

Bloc 3 : Communication professionnelle, cadre institutionnel et le travail en équipe - 42h

- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Communication professionnelle
- Contexte institutionnel

Bloc 4 : Les spécificités du métier - 28h

- Exercer le métier de maître(sse) de maison
- Contexte législatif
- Achat et logistique
- Prévenir et gérer les situations problématiques

Transversalité :

- Analyse des pratiques professionnelles (APP) - 17h30
- Accompagnement pédagogique à la certification (APC) - 17h30

### **Les + de BUC Ressources**

- Un parcours et un accompagnement personnalisé des étudiants
- Une volonté de favoriser la rencontre entre différents métiers, filières, promotions
- Une contribution importante des professionnels de terrain (600 intervenants)

### **Modalités d'évaluation et de certification**

Chaque bloc est évalué en cours de cursus. Tous les blocs doivent être validés pour l'obtention du certificat.

## **Questions pratiques**

### **Modalités d'admission**

La rentrée se fera en 2023

### **Frais pédagogiques**

Le montant des frais s'élève à 2380 €

### **Prérequis à l'entrée en formation**

Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral

### **Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences : oui**

Ce point sera évalué par l'équipe pédagogique au cas par cas.

### **Demandes d'équivalences et de passerelles : non**

### **Encadré : la formation en résumé**

Accessible : sans condition de diplôme

Durée d'études : 6 à 10 mois

Certification de niveau 3 : Maître(sse) de Maison

Taux de réussite 2021 : 100%

100% des étudiants recommandent BUC Ressources

*(source : étude interne sur promotion 2021)*

## Adresse et contacts

BUC Ressources

1 bis rue Louis Massotte - 78530 BUC

01 39 20 19 94

Buc-ressources@seay.fr – [www.buc-ressources.org](http://www.buc-ressources.org)

### Contacts

Logan Freoua

lfroua@seay.fr

### Coordinatrice pédagogique

Carole Petrot

cpetrot@seay.fr



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : [referenthandicap@buc-ressources.org](mailto:referenthandicap@buc-ressources.org)

Mise à jour : mars 2022